



PLANIFIER SES FINANCES FACE À LA SLA

La planification financière peut constituer un aspect important dans la vie des personnes atteintes de SLA, mais elle peut aussi sembler insurmontable. À mesure que les besoins évoluent, les personnes atteintes de SLA et leurs aidants peuvent se poser des questions concernant les revenus, les prestations, les impôts, les frais de soins, la planification juridique et les décisions financières à venir. Il existe des aides proposées par le gouvernement, les employeurs et la communauté qui peuvent contribuer à alléger la pression financière et à mettre les familles en relation avec des ressources concrètes. Se renseigner sur ces options peut être une première étape utile pour planifier l'avenir et se sentir mieux soutenu.

LE RÔLE D'UN PLANIFICATEUR FINANCIER

Un planificateur financier peut vous aider à réfléchir à des questions et à des décisions importantes. Son aide s'adapte à vos objectifs, à vos besoins et à ce qui vous semble le plus approprié.

Voici quelques sujets que vous pourriez aborder :

Testaments, planification successorale et désignation des bénéficiaires

Vérifiez que votre testament et la désignation de vos bénéficiaires reflètent bien vos souhaits actuels et soutiennent les personnes qui comptent le plus pour vous.

Procuration

Une procuration est un document juridique qui permet à une personne de désigner une ou plusieurs personnes de confiance chargées de prendre des décisions et d'agir en son nom concernant ses affaires financières et juridiques, si elle se trouve dans l'incapacité de prendre ces décisions elle-même. Le mandataire peut être une ou plusieurs personnes. Au Canada, les règles et les appellations relatives aux procurations peuvent varier d'une province ou d'un territoire à l'autre, et celles-ci peuvent porter sur des décisions financières, patrimoniales, de santé ou de soins personnels. Renseignez-vous sur les options qui s'offrent à vous en matière de prise de décision financière et de soins personnels, et sur la manière de choisir des personnes de confiance pour agir en votre nom si nécessaire.

Revenus, fiscalité et sécurité financière

Faites le point sur vos sources de revenus et discutez des différentes options de planification, notamment les comptes enregistrés, les prestations publiques et les autres aides financières auxquelles vous ou votre famille pourriez avoir droit.

Dons caritatifs et planification successorale

Si cela vous tient à cœur, réfléchissez aux moyens d'intégrer dans vos projets des dons, le soutien à vos proches ou d'autres objectifs liés à votre succession.

Se préparer à votre première conversation

Il n'est pas nécessaire d'avoir tout préparé pour commencer. Si vous en avez la possibilité, il peut être utile de rassembler :

- Une liste de vos comptes, de vos biens et de vos ressources financières
- Tout testament ou toute procuration existants
- Les questions, les objectifs ou les priorités dont vous aimeriez discuter

C'est vous qui décidez des sujets à aborder et du niveau de détail à donner.



PROGRAMMES ET AIDES

Programme de la Fondation canadienne pour la planification financière (FCPF)

Ce programme s'adresse aux personnes atteintes de SLA, ainsi qu'à leurs proches et aux aidants qui les accompagnent dans leurs décisions en matière de planification financière.

La [Fondation canadienne pour la planification financière \(FCPF\)](#) est un organisme de bienfaisance enregistré. Grâce à la FCPF, vous pouvez entrer en contact avec des planificateurs financiers bénévoles ayant suivi une formation spécifique sur la SLA et capables de vous fournir gratuitement des informations claires et pratiques sur des sujets susceptibles de vous concerner, vous et votre famille.

Ce programme a pour objectif de vous aider à vous sentir mieux préparé et à bénéficier d'un soutien fiable.

Remarque : Ce programme fournit uniquement des informations générales. Il ne remplace en aucun cas des conseils financiers, juridiques ou fiscaux. Ne communiquez vos informations personnelles ou financières qu'au planificateur avec lequel vous avez été mis en relation et avec lequel vous vous sentez à l'aise. La protection de votre vie privée est importante.

Webinaires et autres ressources

Ces webinaires et liens externes, organisés par la Société canadienne de la SLA, fournissent des informations pratiques destinées à aider les personnes atteintes de SLA, leurs aidants et leurs familles à mieux comprendre la planification financière et successorale (en anglais uniquement).

Planification successorale

- [Société canadienne de la SLA : Will Planning 101 Webinar](#)
- [Société canadienne de la SLA : Estate Planning When Dealing with a Life-Limiting Illness](#)
- [Société canadienne de la SLA : The Power of Selecting an Executor Webinar](#)

Comment obtenir de l'aide

Vous pouvez demander une aide gratuite en matière de planification financière auprès de la FCPF en remplissant son [formulaire](#) (en anglais uniquement).

Une fois votre demande envoyée, la FCPF vous mettra en relation avec un planificateur financier bénévole en fonction de vos besoins et de vos disponibilités. Ces planificateurs bénévoles peuvent être titulaires de certifications telles que CFP®, QAFP® ou FP Retired. Ils peuvent vous aider à comprendre les options qui s'offrent à vous et à réfléchir aux prochaines étapes à votre rythme.

À propos du programme de la FCPF

- Aide gratuite à la planification financière pour les adultes âgés de 18 ans et plus partout au Canada.
- Il n'y a pas de seuil de revenus. Le programme vise principalement à aider les personnes confrontées à des difficultés financières.
- Jusqu'à trois séances individuelles avec un planificateur bénévole.
- Les séances se déroulent généralement en ligne. Des rencontres en présentiel peuvent être proposées en fonction du lieu et de la disponibilité des bénévoles.
- L'aide se concentre sur des conseils généraux en matière de planification financière. Les bénévoles ne vendent pas de produits financiers.
- Les données personnelles sont protégées par la législation canadienne relative à la protection de la vie privée.

Planification financière dans le contexte de la SLA :

- [Société canadienne de la SLA : Financial Planning and ALS](#)
- [Gouvernement du Canada - Chercheur de prestations](#)
- [Agence de la consommation en matière financière du Canada](#)

VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Pour toute question concernant le service de planification financière, veuillez contacter directement la FCPF à alsinfo@cffp.ca.

Pour toute question d'ordre général ou concernant les services de la Société canadienne de la SLA, veuillez écrire à communityservices@als.ca.



« Pour ceux d'entre nous qui vivent avec ce diagnostic, le quotidien peut se résumer à la gestion des symptômes et à la préservation d'autant d'autonomie que possible. [Le programme de la FCPF] offre la possibilité d'échanger en tête-à-tête avec une personne spécialisée dans la planification financière et successorale, afin de prendre des décisions éclairées avec plus de clarté et de se concentrer sur ce qui compte le plus pour vous et votre famille. Je sais à quel point ces discussions peuvent sembler accablantes, et un tel soutien peut contribuer à alléger quelque peu ce fardeau. »

Mark F., CFP, ambassadeur communautaire de la Société canadienne de la SLA et personne atteinte de SLA

Avis de non-responsabilité : Les informations et documents fournis ici sont de nature générale et ne doivent pas être considérés comme des conseils juridiques ou financiers. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier et juridique afin de déterminer les options de planification les mieux adaptées à votre situation.